

# L'égalité, ça compte !

Comment mettre en œuvre

une budgétisation sensible au genre

dans les communes au Sénégal ?

## Fiche 4. Analyser l'impact du budget sur l'égalité femmes-hommes

### Le saviez-vous ?

Même si certaines lignes budgétaires ont un impact positif sur l'égalité femmes-hommes (dans le domaine de la santé ou de l'éducation), globalement, les budgets communaux de Saint-Louis et de Nabadji Civol bénéficient plus aux hommes qu'aux femmes et ne contribuent pas à réduire durablement les inégalités.

### Qu'est-ce-qui nous permet d'affirmer cela ?

Nous avons étudié l'impact des budgets auprès des femmes et des hommes et avons trouvé que :

- **L'exécution des budgets contribuent souvent à reproduire les rapports sociaux entre les sexes**, au détriment des femmes et des filles : à Nabadji Civol, le Centre de formation financé accueille des filles et des garçons, mais reproduit des schémas traditionnels (garçons en menuiserie, filles en couture) et participe ainsi à renforcer les stéréotypes et inégalités (les métiers dits masculins étant plus rentables). Les périmètres irrigués aménagés avec le soutien communal ont été attribués par ménage, dans un contexte où les hommes sont reconnus chefs de ménage. Les femmes n'en sont pas directement bénéficiaires.
- **Certaines dépenses ignorent les femmes et les filles** : à Nabadji Civol, l'enveloppe dédiée au sport sert exclusivement aux compétitions masculines de football. Les filles n'en bénéficient pas.
- **Les marchés publics sont alloués à des entreprises sans se soucier du sexe** ou de la structure de l'emploi (égalité professionnelle). A Saint Louis, parmi les fournisseurs de la commune (nombre non précisé), on compte seulement deux femmes.
- **Les achats faits avec l'argent public ignorent le genre** : à Saint Louis, l'enveloppe destinée à l'achat de produits pharmaceutiques et d'hygiène public est gérée par des hommes (infirmiers chefs de postes et présidents des comités de santé) dont les commandes ne tiennent pas souvent compte des sexospécificités (maternité, menstrues, etc.).
- **A Saint-Louis, aucune association ne reçoit de participation municipale pour des activités dédiées à la promotion des femmes.**
- **Les problèmes directement liés au genre ne sont pas pris en compte dans le budget** : violences en milieu scolaire, grossesses précoces, MST, maintien des filles à l'école. A Saint Louis, les dépenses d'éclairage public notamment dans les quartiers de la commune ne donnent pas la priorité aux espaces où l'obscurité est source de risques pour les femmes et des filles notamment (agressions, vols, viols, meurtres, etc.).



« L'égalité, ça compte ! » est un projet à l'initiative du réseau international francophone

Genre en Action et de Beutou Askanwi, pôle citoyen des observatoires du genre au Sénégal, en partenariat avec les communes de Nabadji Civol et de Saint-Louis. Il a été soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (France), le Centre International de Formation de l'Organisation Internationale du Travail (CIT-OIT) et Wallonie Bruxelles International, ainsi que le Monde selon les femmes. Contact : beutouaskanwi@gmail.com - www.genreenaction.net

# Fiche 4. Analyser l'impact du budget sur l'égalité femmes-hommes

## Quel est le défi ?

Si les programmes (et donc les budgets) ne tiennent pas compte du genre, leur impact sur les inégalités femmes-hommes est difficilement mesurable. Il faut donc que les communes mettent en place un suivi sexo-spécifique des effets des dépenses et des recettes communales sur les populations.

## Qui peut faire quoi et comment?

### Le Conseil municipal peut...

- **Identifier des indicateurs sexo-spécifiques d'impact** attendu pour ses programmes et projets (tableau de bord de l'égalité) et mesurer les effets du budget sur cette base
- **Commanditer des analyses d'impact sensibles au genre** en conjonction avec la société civile et utiliser les résultats pour la planification budgétaire annuelle
- **Utiliser les données collectées pour mettre en œuvre des actions correctives** (faciliter l'accès au foncier des femmes, favoriser le maintien des filles à l'école, leur accès au sport, réduire les violences contre les femmes, favoriser leur développement économique, réduire les risques sanitaires et environnementaux qui affectent particulièrement les femmes/filles, etc.)

### Les services techniques (technicien.nes, responsables de programmes/projets) peuvent...

- **Effectuer un suivi sensible au genre des dépenses** (données sexo-spécifiques, qualitatives et quantitatives)
- **Mener des analyses d'impact sensibles au genre** en conjonction avec la société civile et produire des recommandations pour le conseil municipal



### La société civile et les citoyen.nes en général peuvent...

- **Se former à l'analyse genre**, au suivi, à la recherche-action
- **Participer au suivi et aux études de l'impact du budget**
- **Mener des études locales auprès des femmes** dans des domaines très sensibles au genre pour alimenter leur plaidoyer
- **Travailler avec les femmes** pour qu'elles soient en mesure d'identifier et de véhiculer leurs demandes auprès des services techniques et des élu.es
- **Exiger des lignes budgétaires pour faire le suivi et poursuivre des actions dédiées à la promotion du genre** (besoins pratiques et stratégiques des femmes, y compris les violences à l'égard des femmes).
- **Communiquer les résultats** de leur recherche aux média et à des bailleurs susceptibles de soutenir leurs efforts

**L'égalité,  
ça compte !**



Cette fiche a été élaborée par le Pôle Beutou Askanwi et Genre en Action sur la base de l'audit réalisé entre juillet et août 2016 dans les communes de Saint-Louis et de Nabadji Civol (Sénégal). Cinq fiches sont disponibles.